**ANNEXE A**

**HAITI**

**INE/WSA**

**Création d’une Société Anonyme Mixte pour la gestion des services publics dans le Nord d’Haïti**

**ATTRIBUTIONS**

**Contexte**

Fondée en 1959, la Banque interaméricaine de développement (« BID » ou « la Banque ») est la principale source de financement pour le développement économique, social et institutionnel en Amérique latine et dans les Caraïbes. Elle fournit des prêts, des subventions, des garanties, des conseils stratégiques et assistance technique pour les secteurs public et privé de ses pays emprunteurs.

La BID, a sollicitude du Gouvernement de Haïti, prépare actuellement un projet d’investissement destiné à mettre en place un Programme de gestion intégrée des déchets solides pour la commune du Cap Haïtien et des communes limitrophes de Quartier Morin, et Limonade, pour un montant de 40 M de Dollars, non-remboursables. Depuis l’année 2006, la commune de Cap Haïtien bénéficie d’une assistance technique à travers un jumelage avec la municipalité de Suresnes, et à l’aide de l’Agence Française de Développement (AFD) et de la BID, respectivement en 2011 et 2013, des enquêtes de diagnostic et des études de faisabilité ont été menées pour l’élaboration d’un Programme de Gestion Intégrés des déchets solides dans la commune de Cap Haïtien. Un site de décharge a été identifié et retenu dans la commune mitoyenne de Limonade. Dans le cadre de ce Programme, la BID est amenée à créer une Société Anonyme Mixte (SAM) pour la gestion des Déchets solides.

L’objectif de la Coopération technique HA-T1237 est de constituer la SAM et de lui fournir un appui technique afin qu’elle soit en mesure de gérer de manière adéquate les déchets solides et les services d’eau et d’assainissement éventuellement des différentes villes du nord d’Haïti. Pour ce faire, la BID souhaite embaucher un cabinet juridique haïtien ayant l’expertise et l’expérience du montage de ce type de société en Haïti. Cet appui juridique fait l’objet des présents Termes de Référence.

**Objectif(s) de la mission**

**Activités principales**

Le cabinet juridique sélectionné devra réaliser les activités suivantes:

**Constitution de la SAM** **(Produit 1)**

* Organisation de deux rencontres avec les élus des municipalités
* Elaboration des statuts et règlements de la structure intercommunale
* Organisation d’un atelier de restitution avec les différents acteurs et élus
* Soumission pour validation et enregistrement a l’administration centrale
* Séance de travail avec les municipalités, la DCT et l’UTE du MEF pour négociations et l’élaboration des termes d’accord de transfert des compétences de la SAM.
* Initiation des négociations avec les institutions de l'Etat central pour la définition et la mise en place de mécanismes devant garantir des revenus stables et pérennes aux Municipalités. Le cabinet juridique sélectionné organisera des rencontres de travail avec les Elus et leurs collaborateurs immédiats, les responsables de la Direction des Collectivités Territoriales, des bureaux déconcentrés de la DG. Les sujets à traiter incluront la problématique du retour d’un pourcentage des redevances provenant de Labadie et de l’Aéroport international du Cap-Haitien - des modalités pour un retour effectif vers les municipalités des revenus de la CFPB – des modalités de mise en place d’une Taxe d’Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et d’une Redevance d’Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) - Assistance à la démarche d’incitation pour une prise de participation du Fonds de Développement Industriel (FDI), à travers l’Unité Centrale de Gestion des Partenariats Public-Privé (UCG/PPP), dans la SAM.

**Montage de la structure institutionnelle (Produit 2)**

* Le cabinet juridique sélectionné préparera un argumentaire technique, politique, financier, environnemental et social, intégrant les différents secteurs suscites, porteurs de revenus pour le développement des communes.

**Renforcement des** **capacités (Produit 3)**

* Visite des locaux des mairies et séances d'interview, de réflexions et de travail avec les cadres municipaux ; collecte d'informations sur les moyens et évaluation des méthodes de travail. Analyse des conditions de travail ; des relations internes entre agents de la fonction municipale ; élaboration d'une synthèse de l'Etat des lieux.
* Mission de consultation préparatoire à la création d'un opérateur de gestion des services publics, sous forme de SAM devra être engagée. Cette consultation devra permettre de valider le positionnement stratégique et les caractéristiques juridiques de l'operateur.

**Rapports à remettre à la BID:**

Le cabinet juridique sélectionné devra remettre à la BID un rapport pour les produits 1, 2 et 3.

Le consultant remettra à la Banque les rapports sous format de fichier électronique. Le rapport doit inclure une page de couverture avec un titre, un document principal et toutes les annexes. Conformément aux règlements concernant la gestion des dossiers, les fichiers sous format Zip ne seront pas acceptés comme rapports finaux.

**Calendrier de paiement**

20% à la signature du contrat

30% à l’acceptation du Rapport d’Activité 1

30% à l’Acceptation du Rapport d’Activité 2

20% à l’Acceptation du Rapport d’Activité 3

**Qualifications**

* *Titre/Niveau universitaire & années d’expérience professionnelle: Cabinet juridique spécialise ayant l’expérience et l’expertise en matière de constitution de Sociétés Anonymes Mixtes en Haïti.*
* *Langues: Maitrise parfaite de la langue française.*
* *Spécialisation(s): Expertise en matière de constitution de Sociétés Anonymes Mixtes.*
* *Compétences: Excellente connaissance du contexte haïtien.*

**Description de la mission**

* *Catégorie et modalité de la mission:* contractuel de produits et services externes ; forfaitaire
* *Durée du contrat:* 5 mois
* *Lieu(x) de prestation des services:* mission de consultant externe (Haïti)
* *Personnel Responsable: Corinne Cathala, Lead Water and Sanitation Specialist (INE/WSA) corinnec@iadb.org*

**Paiement et conditions:** La rémunération sera déterminée conformément aux politiques et aux procédures de la Banque. En outre, les candidats doivent être des citoyens d'un pays membre de la Banque Interaméricaine de Développement.

**La consanguinité:** Conformément à la politique de la Banque, les candidats qui ont des parents (y compris le quatrième degré de consanguinité et le deuxième degré d'affinité, y compris le conjoint) travaillant pour la Banque en tant que membres du personnel ou en tant que contractuels des effectifs complémentaires, ne seront pas admissibles à fournir des services à la Banque.

**Diversité:** La Banque est engagée dans la diversité, l’inclusion et l'égalité des chances pour tous les candidats. Nous considérons la diversité sur la base du sexe, de l'âge, de l'éducation, de l'origine nationale, de l'origine ethnique, de la race, du handicap, de l'orientation sexuelle, de la religion, et du statut VIH / SIDA. Nous encourageons les femmes, les Afro-descendants et les personnes d'origine autochtone à postuler.